

Communiqué de presse.

Paris, le 25 octobre 2010.

### **Retraites : la démocratie n'a fait que bégayer, elle doit maintenant parler.**

Après l'Assemblée nationale, et tout autant au pas de charge et en court-circuitant, à la nouvelle demande du gouvernement, le temps de la discussion des amendements déposés par l'opposition, le Sénat vient d'adopter le projet de loi portant réforme des retraites. Voici donc des députés et des sénateurs, des hommes et des femmes, qui peuvent être fiers de leur docilité à l'égard de la finance et de ses ordonnateurs gouvernementaux. Et depuis que ces votes glorieux ont été accomplis, on nous déverse en boucle sur les radios périphériques, sur les écrans plats et les unes des journaux imprimés, que la démocratie a désormais parlé, que les représentants du peuple se sont exprimés, et donc que le peuple doit se taire et attendre 2012, quand il y aura de nouvelles élections présidentielles.

Dès lors qu'ils osent nous parler de démocratie, parlons-en, effectivement. Tout d'abord un Président qui s'est fait élire avec un programme duquel il avait exclu expressément toute réforme des retraites, et qui, ensuite, fait ce qu'il n'avait pas dit. Un gouvernement qui met en place une réforme présentée comme une nécessité à la suite de la crise économique, mais qui fait payer les conséquences de cette crise, non pas aux responsables, les banques et les fonds de placements, mais au plus grand nombre des classes moyennes et modestes. Et un Parlement à la botte, dont la majorité est plusieurs fois soumise à la pression du Président ! Tout ceci, effectivement, fait une excellente démocratie, si on y ajoute l'absence d'écoute des organisations syndicales et, depuis le mois de juin, le mépris à l'égard de la majorité de l'opinion publique et à l'égard des grévistes qui sacrifient de leur maigre pouvoir d'achat et des manifestants et des manifestantes qui accumulent les kilomètres, toutes générations confondues.

Désormais, même si la loi est formellement votée, elle demeure mauvaise, injuste, et totalement illégitime. L'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires (UNIRS) est en mesure d'affirmer que nombre de personnes âgées actuellement de plus de 60 ans en ont déjà vu d'autres, des textes pris « en droit » qui ont été bouleversés par l'histoire, depuis l'Etat pétainiste, la IV<sup>e</sup> République, puis la V<sup>e</sup> République. Désormais, dans les manifestations, nous demanderons l'abrogation de cette loi, et nous affirmerons que notre exigence d'une autre réforme des retraites s'inscrit dans une exigence plus globale d'une autre répartition du travail, du temps de travail, et d'un autre partage des richesses. C'est bien ce qui unit déjà toutes les générations de manifestants et de manifestantes depuis plusieurs semaines. C'est bien ce qui motive les grévistes qui poursuivent leurs opérations pour peser sur le cours des choses et pour imposer d'autres choix commençant par un réel débat démocratique. Prétendre aujourd'hui qu'il faudrait arrêter les mouvements de protestation au motif que le texte est voté et qu'il conviendrait donc seulement « de s'en rappeler pour 2012 », ce serait soumettre les organisations syndicales aux choix des partis politiques, ce serait contraire à la nécessaire indépendance du syndicalisme.